

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 27 (1955)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: Résolution

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M^{lle} M. Eberhard, secrétaire du Cartel
romand d'hygiène sociale et morale ;
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte
D^r A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 66 22 Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes
reçoivent « Habitation » :

U. S. A. L. Section romande de l'Union
suisse pour l'amélioration du
logement ;

F. A. S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses ;

S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne ;

S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Genève ;

S. A. L. Société pour l'amélioration du
logement, Genève ;

S. D. T. Société des dessinateurs et des
techniciens du canton de Vaud,
Lausanne ;

FAMILIA, Société coopérative d'habita-
tion ;

SYNTEC, Syndicat général des employés
techniques, Genève ;

F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation,
Genève.

ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22

RÉSOLUTION

L'assemblée des délégués de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
des 11/12 juin 1955, à Zurich,
constate avec inquiétude :
que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale
on remarque une énorme augmentation
des prix des terrains,
immeubles locatifs et commerciaux.
L'Union suisse pour l'amélioration du logement
invite par conséquent
le Conseil fédéral à prendre les mesures
qui s'imposent, dans le sens
des postulats déposés au Conseil national.
L'assemblée des délégués
estime qu'il n'est plus possible
de conserver une attitude passive
en face de cette augmentation des prix,
qui provoque dans tous les centres
de notre population
une émotion justifiée.

RÉSOLUTION

L'assemblée des délégués de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
comprenant 600 participants,
a siégé à Zurich les 11/12 juin 1955.
Elle constate avec regret
que la suppression
de l'encouragement des pouvoirs publics
en faveur de la construction
ainsi que la démolition d'anciens immeubles
à loyer modéré provoquent
une situation critique pour les locataires
en quête de logements.
Les prix élevés des logements
dans les constructions nouvelles
provoquent un déséquilibre
et ne sont plus en rapport avec les revenus
des familles.
L'assemblée invite les pouvoirs publics
à prendre position
contre cette situation regrettable
et à continuer d'encourager la construction
de logements à loyers modérés.
Elle prie également les coopératives d'habitation,
malgré les circonstances difficiles,
de poursuivre leurs efforts
visant à la construction
de logements à loyers supportables.

SOMMAIRE:

La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux Etats-Unis	7
Aspect du meuble actuel	9
Nous bâtissons	13
Informations	15